

# Introduction

Frédéric CHAUBAUD, François DUBASQUE,  
Pierre ROSSIGNOL et Louis VIBRAC

« Depuis qu'un poète, au sortir d'un amphithéâtre, s'avisa de bâtir une théorie sur ses impressions, la physiologie sert de base à tout système un peu convenable au sujet des femmes<sup>1</sup>. » Avec un style qui lui est propre, mêlant ici le trait caustique, la référence à l'Antiquité, et un argument central, André Léo dénonce la condition faite aux femmes et leur prétendue infériorité. Elle mène un combat contre les préjugés de son époque, ces fameuses « lois du sens commun », mais aussi contre des penseurs reconnus, en particulier Proudhon qui avait en 1848, au moment de la République lyrique, puis l'année suivante, condamné, par principe, l'idée du suffrage universel féminin. Dix ans plus tard, en 1858, il avait signé un véritable brûlot antiféministe intitulé *De la justice dans la Révolution et dans l'Église*<sup>2</sup>. Certes André Léo n'est pas la première ni la seule à avoir pris la plume pour mener un véritable assaut contre les idées dominantes, avec le désir de les neutraliser et de les anéantir, mais l'originalité de sa *Monarchie ou Liberté*, publiée à la fin du Second Empire, est de ramasser l'ensemble des thèses qui entendent justifier la relégation des femmes dans des positions marginales. La force physique, la vie de l'esprit, l'éducation et la grande question de la Maternité, point central de sa démonstration, et d'autres aspects encore, sont passés au crible de la critique, avec le talent de la romancière qui s'était fait connaître dès le mitan du siècle, la causticité de la journaliste et la profondeur de l'essayiste.

Aujourd'hui André Léo commence à être extirpée des plis de l'oubli. Femme presque inconnue il y a vingt ans, elle est en passe de devenir une icône contemporaine<sup>3</sup>. D'elle, de nombreux textes sont aujourd'hui disponibles ; d'autres, s'ils sont repérés, ne sont que très difficilement accessibles, mais sont promis à une vie publique dans les prochaines années. Son œuvre, très diverse, se compose de romans à l'intrigue provinciale, où la sentimentalité de certains personnages se heurte au cynisme d'autres, de courts textes qui ont la sécheresse d'un coup de poing, d'essais polémiques qui enflamment l'imagination, d'articles nombreux

1. ANDRÉ LÉO, *La femme et les mœurs. Monarchie ou Liberté*, Tusson, Du Lérot éditeur, 1990 [1869], p. 70.
2. Voir l'édition suivante : PROUDHON P.-J., *Essais d'une philosophie populaire, De la justice dans la Révolution et dans l'Église*, Bruxelles, Office, 1860, 12 fascicules.
3. À la fois régionale, nationale et internationale. Outre la bibliographie figurant en fin de volume, voir par exemple PICARD R., *Femmes célèbres du Poitou*, Amiens, Martelle éditions, 1998, 239 p. ; PRIMI A., *Femmes de progrès. Françaises et Allemandes engagées dans leur siècle, 1848-1870*, Rennes, PUR, coll. « Archives du féminisme », 2010, 318 p. ou BEACH C., « *Savoir c'est pouvoir*: Integral Education in the Novels of André Léo », *Nineteenth Century French Studies*, vol. 36, Spring Summer 2008, p. 270-285.

qui sont autant de fragments du monde contemporain : la place des femmes, l'engagement nécessaire, l'éducation indispensable, la lucidité désabusée après le siège de Paris et la répression sans fard de la Commune de Paris, une destinée faite de drames terribles et de rencontres durables. L'existence d'André Léo a sans aucun doute ressemblé à un « tricotage » intime et public, voire à un « assemblage » de vies continues et discontinues. Être de chair et de sang, devenue véritable personnage, il convient sans doute de l'étudier selon ce qu'elle était et selon ce qu'elle a fait. Avec ce qui nous est parvenu, bribes ou œuvres achevées, les chercheur(e)s se trouvent un peu comme devant un clavier comportant plus de touches qu'à l'ordinaire. Avec, il devient possible de multiplier les correspondances, de composer une trame et de restituer une trajectoire.

Or, il y a peu encore, André Léo était une sorte de personnage peint sur un décor. Dans les histoires du féminisme, dans les récits relatifs à l'essor des mouvements sociaux, dans les volumes d'histoire littéraire, elle était ignorée ou minorée. Édith Thomas, dans son livre publié en 1963, lui attribuait une place dans la lutte politique des femmes à la fin des années 1860<sup>4</sup>, Fernanda Gastaldello était la première à lui consacrer une thèse de doctorat en 1979. Les éditions du Lérot, d'abord par l'entremise d'une revue<sup>5</sup> puis par le biais d'un volume annoté et introduit par Monique Biarnais, rendaient vivante et accessible la pensée d'André Léo<sup>6</sup>. Aujourd'hui des rééditions de ses œuvres, des préfaces, des notices et articles lui sont consacrées<sup>7</sup>. Du côté des littéraires, dans la revue prestigieuse *Romantisme*, Roger Bellet, en 1992, lui redonnait une stature dans l'univers des Lettres, en lui octroyant le lustre d'un écrivain-idéologue<sup>8</sup>. En 1997, Jacques Rougerie, l'historien de la Commune, signait, dans l'*Encyclopédie politique et historique des femmes*<sup>9</sup>, des développements bien renseignés. En 2005, les éditions Dittmar offraient à la curiosité des lecteurs un ensemble de textes politiques, publiés entre 1867 et 1899<sup>10</sup>. Plus près de nous dans le temps, les éditions Le passager clandestin ont réédité un de ses textes parmi les plus polémiques, intitulé *La Guerre sociale*. Ils en ont confié la présentation à Michelle Perrot<sup>11</sup>. Ce petit livre met sous les yeux des lecteurs le discours qu'elle prononça au Congrès de la paix et de la liberté à Lausanne, en 1871. Elle y fut chahutée par une partie de son auditoire puis interdite de parole par le président du Congrès<sup>12</sup>. Gallica, la bibliothèque numérique de la Bibliothèque nationale

4. THOMAS É., *Les Pétoleuses*, Paris, Gallimard, 1963, p. 43-45.

5. Coll., André Léo, une journaliste de la Commune, *Le Lérot rêveur*, mars 1987.

6. BIARNAIS M., Introduction, *La femme et les Mœurs*, op. cit., p. 7-35.

7. Voir par exemple, la place donnée à André Léo et le choix du texte (« La Maternité ») publié dans PELLEGRIN N. (dir.), *Écrits féministes, de Christine de Pizan à Simone de Beauvoir*, Paris, Flammarion, coll. « Champs classiques », 2010, p. 141-150.

8. BELLET R., André Léo, écrivain-idéologue. In *Romantisme*, 1992, n° 77. Les femmes et le bonheur d'écrire. p. 61-66.

9. ROUGERIE J., « Les femmes de la Commune », dans Christine Fauré, *Encyclopédie politique et historique des femmes* Paris, PUF, 1997, p. 430.

10. ANDRÉ LÉO, *Écrits politiques*, Paris, édition Dittmar, 2005, 293 p.

11. ANDRÉ LÉO, *La guerre sociale*, Le Pré Saint-Gervais, Le passager clandestin, présentation de Michelle Perrot, 2011, p. 9-22.

12. ANDRÉ LÉO, « Postcrispium », *La guerre sociale*, op. cit., p. 62-64.

de France donne accessible en ligne des titres aussi importants et divers que *La Commune de Malenpis* (1874), *Coupons le câble!* (1899) et quelques autres. Mais l'écrit n'est plus le seul support. En 2013, Guth Joly et, en 2014, Christian Roy se sont essayés au documentaire avec pour visée principale de donner envie de faire connaître les œuvres et les vies d'André Léo.

Mais si André Léo se trouve partiellement placée sous les feux des projecteurs, devenant presque à la mode, il n'en a pas toujours été ainsi et sa redécouverte est due en grande partie à une étudiante italienne de l'université de Padoue. À la fin des années 1970, sur les conseils de Giuliana Toso Rodinis, elle vint en Poitou afin de collecter des informations sur une écrivaine née à Lusignan et ayant vécu à Champagné-Saint-Hilaire. Fernanda Gastaldello fut surprise de constater que Léodile Béra, de son nom de plume André Léo, était pratiquement inconnue, la mémoire communale n'ayant pas conservé de trace de son existence. Commença alors une véritable enquête de police, elle interrogea les maires, les habitants, les érudits locaux. Les secrétaires de mairie lui apportèrent dans cette quête une aide inestimable : l'un d'eux, Camille Sabourin, lui fournit une première information en retrouvant l'acte de naissance de Léodile Béra ; deux autres, Alain Boussarie et Germain Gagnaire, retrouvèrent les traces de cette famille Béra, dont les tombes familiales étaient regroupées dans le cimetière communal<sup>13</sup>. Dans le même temps, d'autres contacts furent noués en particulier avec l'historien régional Roger Picard. On doit à Fernanda Gastaldello le premier repérage de tous les livres accessibles d'André Léo, aussi bien à la Bibliothèque nationale de France qu'au Cabinet Vieusseux à Florence, sans compter les archives d'André Léo, sauvegardées à Amsterdam, au sein du fonds Descaves<sup>14</sup>. De la sorte, la vie de cette dernière, dont l'œuvre s'enrichissait et reflétait l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle, prenait consistance. La thèse, fut soutenue en 1979<sup>15</sup> sous le titre *André Léo : quel socialisme?* En 2001, elle fit ainsi paraître un ouvrage à la fois décanté et réflexif intitulé *André Léo (1824-1900), femme écrivain au XIX<sup>e</sup> siècle*<sup>16</sup>.

Toutefois son biographe le plus connu, du moins pour les années qui précèdent et suivent la Commune, est à l'évidence Alain Dalotel, qui s'était fait connaître pour un livre publié aux éditions Maspéro sur le mouvement des réunions publiques à la veille de la guerre de 1870<sup>17</sup>. Assurément, il est celui qui connaît le mieux la socialiste féministe qu'a été André Léo, lors de sa période militante. Il a également été l'instigateur de l'hommage sur sa tombe en 1991 avec le concours de plusieurs associations, dont la Société d'histoire de la Révolution de 1848.

13. Ils trouvèrent aussi la jonction avec une famille cousine encore présente à Champagné, les Boucheron. Elle trouva aussi des informations auprès de M<sup>me</sup> Brissaud, libraire-éditeur à Poitiers.

14. Lucien Descaves, journaliste, publiciste, romancier, antimilitariste et libertaire avait sauvé les écrits de plusieurs auteurs ayant participé à la Commune de Paris.

15. Faculté des lettres et de Philosophie de Padoue, en langue et littérature étrangère moderne.

16. DALOTEL A., *André Léo (1824-1900) : la Junon de la Commune*, Chauvigny, Cahiers du Pays chauvinois et Association André Léo, 2004, 199 p.

17. DALOTEL A., FAURE A. et FREIERMUTH J.-C., *Aux origines de la Commune : le mouvement des réunions publiques à Paris, 1868-1870*, Paris, François Maspéro, coll. « Actes et mémoires du peuple », 1980, 374 p.

Dans son livre, *André Léo (1824-1900). La Junon de la Commune*<sup>18</sup> publié en 2004, dans les cahiers du Pays Chauvinois, Alain Dalotel offre une biographie détaillée, annotée de nombreuses indications, permettant de restituer l'environnement intellectuel d'André Léo, sa vie familiale, avec son mari Pierre Grégoire Champseix et ses deux enfants, André et Léo. Il a été le premier à établir la complexité des relations et leurs ramifications au sein des cercles intellectuels parisiens où pouvaient se croiser Maria Deraismes, Élisabeth Dmitrieff, Nathalie Lemel, Louise Michel, Paul Minck, la famille Reclus mais aussi Bakounine et de nombreux publicistes et défenseurs des idées socialistes. Il a également pu retracer, presque au jour le jour, les actions menées par André Léo du 18 mars 1871 jusqu'aux dernières heures de l'insurrection des Fédérés. Après le décès de Pierre Grégoire Champseix, la relation d'André Léo, avec Benoit Malon, est évoquée avec ses difficultés car ces deux personnalités d'origine et de générations différentes n'avaient, *a priori*, rien pour s'unir. Seule peut-être, cette soif de justice qui leur était commune dans une période agitée, faisait aux yeux d'Alain Dalotel, le lien de leur engagement mutuel. Dans une autre de ses contributions, poussant dans ses retranchements son hypothèse, il opte pour un titre un peu provocateur : « Benoit Malon, le Troisième fils d'André Léo<sup>19</sup> ? »

Sur place, dans la région qui vit naître et grandir Léodile Béra, toute une série d'actions furent menées qui culminèrent au moment du centenaire de sa mort. Citons : un centre culturel à Lusignan baptisé André Léo, des conférences multiples<sup>20</sup>, la création de l'association éponyme en 1983<sup>21</sup> particulièrement dynamique aujourd'hui. Elle est en effet à l'origine de nombreuses initiatives : en 1984, FR3 Poitou-Charentes proposa un film sur André Léo ; l'édition d'un livre collectif en 1987, *André Léo, une journaliste de la Commune*, et quelques autres publications contribuèrent à lui donner, auprès des spécialistes comme du grand public, une place majeure dans l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle et du féminisme<sup>22</sup>. Comme toutes les sociétés savantes, l'association André Léo connut un certain essoufflement, mais elle fut relancée en 1999 sous l'impulsion de Denise Sabourin et de Roger Picard. Les initiatives locales ne manquèrent pas pour inscrire la figure de cette « rebelle » dans le paysage régional : poses de plaques à Lusignan et Champagné, à l'occasion du centenaire, réédition d'*Un Mariage scandaleux*<sup>23</sup>, inauguration d'un chemin patrimonial thématique à Champagné-Saint-Hilaire<sup>24</sup>,

18. Voir le compte rendu qu'en fit Claude Latta dans *Revue d'histoire de la Révolution de 1848 et des révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle*, n° 31, 2005, p. 176-181.

19. DALOTEL A., « Benoit Malon, Troisième fils d'André Léo ? », dans Centre d'études foréziennes (éd.), *Du Forez à la Revue socialiste, Benoit Malon (1841-1893)*, université de Saint-Étienne, 2000, p. 71-91.

20. À Lusignan, à Champagné-Saint-Hilaire, mais aussi en 2006, à la Bibliothèque universitaire de Poitiers, Alain Dalotel a traité « Une Héroïne communarde : la féministe André Léo ».

21. Par un groupe issu des mouvements tels que Paysans-Travailleurs, le PSU, la LCR, la CGT, le SNEPSU, le SGEN. Il comprenait Francine Guerre, Monique Biarnais, Liliane Chatelier, Inge Tryml, Geneviève Moreau, Catherine Chamboux, Lucie Cassagne et Denise Cadiou-Sabourin, sa présidente.

22. DALOTEL A., « La Communarde oubliée », entretien avec Aline Chambras, *L'Actualité Poitou-Charentes*, n° 67, 2005, p. 42-43.

23. *Un Mariage scandaleux*, Chauvigny, Association des publications chauvinoises, 2000 (1862), 186 p.

24. Chemin patrimonial inauguré le 20 juillet 2002. Lors de la commémoration une statue de bois a été dévoilée sur le square André Léo, dessinée par Chérifa Rossignol et réalisée par l'association André Léo.

exposition en 2006<sup>25</sup>, création d'un site consacré à André Léo<sup>26</sup> et inauguration d'un groupe scolaire « Léodile Béra (dite André Léo) », montrant que désormais la mémoire communale avait été réactivée<sup>27</sup> et s'était réappropriée la figure d'André Léo. De nombreux articles dans la presse lui sont régulièrement consacrés. Une nouvelle génération vint contribuer à l'édition scientifique des œuvres de cette dernière, en particulier Cecilia Beach, Alice Primi, Caroline Granier<sup>28</sup>. *Marianne* fut disponible en 2007 puis *Aline-Ali* en 2011. Du côté de l'université de Poitiers plusieurs initiatives furent prises permettant de lui donner une légitimité et l'inscrire durablement dans le paysage institutionnel<sup>29</sup>.

Fort de cet acquis, il s'agit désormais de dépasser la question « Qui est André Léo ? » pour tenter de cerner, à travers sa vie, une identité personnelle et collective fondée sur un certain nombre de représentations et de valeurs. En dépit d'une méfiance disciplinaire tenace, en quoi le genre biographique, par ses développements récents, peut-il contribuer efficacement à une connaissance plus approfondie de cette femme d'exception ?

La critique émanant du sociologue Pierre Bourdieu, ainsi que les réserves formulées, dans un article intitulé « Les usages de la biographie<sup>30</sup> », par l'historien italien Giovanni Levi, ont contribué, depuis les années 1980, à l'émergence d'un nouveau type biographique axé sur l'histoire-problème. Les thèses développées par Bourdieu servent ainsi de références pour une nouvelle approche qui intègre les acquis des sciences sociales. Afin d'éviter l'écueil de « l'illusion biographique<sup>31</sup> » dans une étude de trajectoire individuelle, il importe, selon lui, de distinguer entre l'individu concret qui relève du domaine privé et l'individu construit tel qu'il apparaît dans sa dimension publique. De même convient-il d'évaluer de manière rigoureuse « la surface sociale », c'est-à-dire les différentes positions occupées à un moment donné par l'individu. Le renouvellement du genre biographique, à travers la multiplication des entrées, condamne donc la biographie traditionnelle fondée sur le récit linéaire et la description d'un personnage. La narration d'une vie, qui se limiterait à une simple succession d'événements, n'est plus une fin en soi. Les nouvelles biographies déconstruisent le cadre unitaire d'une vie en prenant en compte les discontinuités et strati-

25. De février à mars 2006, le conseil régional du Poitou-Charentes a ouvert les portes de son hôtel de région pour une exposition comportant douze planches.

26. En 2006, la Région Poitou-Charentes a financé avec les communes de Lusignan et de Champagné le site « andreleo.com ».

27. En 2008, Pierre Rossignol prit la présidence de l'association, Francine Maringues, Colette Rimpot, Jean-Louis Durand, Louis Vibrac, Danielle Blugeon, Marie France Lepoutel constituant le bureau de l'association.

28. Voir les notices biographiques et bibliographiques les concernant en fin de volume.

29. Sarban Bulam soutint un mémoire de Master intitulé *Léodile Béra, observatrice sociale (1824 à 1864)*, à l'université de Poitiers, en 2006 sous la direction de Frédéric Chauvaud. En 2011, Charlotte Cosset présente à son tour un mémoire consacré à *André Léo (1824-1900), redécouverte d'un journaliste*, sous la direction de Gilles Malandain. En 2010, 2011 et 2013 trois journées d'études furent organisées par Frédéric Chauvaud et François Dubasque en collaboration avec L'association André Léo, dont le présent ouvrage est une version remaniée.

30. LEVI G., « Les usages de la biographie », *Annales ESC*, vol. 44, n° 6, 1989, p. 1325-1336.

31. BOURDIEU P., « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62, 1986, p. 69-72.

fications multiples. Dans une unité de temps suffisante pour constater des changements et les interpréter, elles sélectionnent des moments et proposent de nouvelles temporalités.

La compréhension d'un parcours s'inscrit tout d'abord dans le prisme d'une époque. Il est donc possible de saisir la réalité des problèmes sociaux à travers l'étude d'une vie. De plus, les interrogations soulevées permettent d'étudier les mouvements et débats de la période dans laquelle elle s'insère. Dans la biographie « nouveau genre », le choix du sujet s'est par ailleurs diversifié : par l'observation à un niveau micro-social<sup>32</sup> ou par l'enquête sur les traces d'un inconnu telle qu'elle a été pratiquée par Alain Corbin dans *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot*<sup>33</sup>, les biographes ne se préoccupent plus uniquement des personnages illustres. Une troisième échelle, qui privilégie les personnages secondaires (« les seconds couteaux »), a également été employée de manière particulièrement féconde. L'attention de l'historien se déplace alors des décideurs vers les animateurs, des détenteurs vers les mobilisateurs ou les contempteurs de pouvoir, c'est-à-dire des hommes ou des femmes, telle André Léo, dont le rôle et l'influence sont réels mais souvent subordonnés à d'autres.

L'intérêt du personnage secondaire réside dans sa dimension référentielle. Il sert mieux que l'homme ou la femme illustre, au parcours souvent exceptionnel, la problématique de la représentativité de son milieu. Mais au-delà de cette question, ce type d'approche permet de distinguer, autour d'un personnage, un entourage ou un réseau plus large qu'il convient de mettre en relation avec l'évolution de la vie politique, sociale ou culturelle. Ce type de biographie nécessite en général de collecter des informations éparpillées, de les mettre en œuvre et de les rendre intelligible. Mais une fois cet écueil franchi, la problématique des réseaux apparaît comme un nouveau moyen de penser le rapport de l'individu et de la collectivité. L'individu, situé au carrefour de courants, mouvements, événements que sa trajectoire éclaire, n'existe pas seul mais dans un tissu de relations diversifiées.

Cette analyse du singulier au général fonde également la méthode prosopographique et celle de la biographie collective qui prend davantage en compte que la précédente le facteur personnel et intentionnel. D'importants travaux jalonnent cette historiographie, à commencer par l'expérience pionnière du *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier* (« le Maitron ») qui a débuté en 1964 et qui est toujours en cours. André Léo dispose ainsi d'une notice dans le *Dictionnaire biographique du mouvement libertaire francophone* à paraître<sup>34</sup>.

Interroger, dans sa globalité, l'itinéraire d'un personnage, pas nécessairement un acteur de premier plan, revient donc à multiplier les champs d'investigation

32. Voir à cet égard les travaux emblématiques de la *Microstoria* italienne, tels ceux de GINZBURG C., *Le fromage et les vers. L'univers d'un meunier au XVI<sup>e</sup> siècle*, Paris, Flammarion, 1980 (1<sup>re</sup> éd. italienne, 1976) ou LEVI G., *Le pouvoir au village. Histoire d'un exorciste dans le Piémont du XVII<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 1989 (1<sup>re</sup> éd. italienne, 1985).

33. CORBIN A., *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot. Sur les traces d'un inconnu (1798-1876)*, Paris, Flammarion, 1998, 336 p.

34. ENCKELL M., DAVRANCHE G., DUPUY R., LENOIR H., LORRY A., PENNETIER C. et STEINER A. (dir.), *Les anarchistes. Dictionnaire biographique du mouvement libertaire francophone*, Paris, Éd. de l'Atelier, 2014.

historiographiques. La biographie parvient ainsi à complexifier la vision d'un passé que l'étude des structures avait parfois simplifié à outrance. Le discours des acteurs est pris au sérieux tout comme l'évaluation et les transformations de leur mémoire. Leur influence, leurs réseaux de relations, les composantes de leur culture et leur activité sont autant de paramètres permettant de jauger l'état des rapports de force dans les champs du politique et du social. La biographie peut ainsi renseigner sur les marges de liberté dont bénéficient ces mêmes acteurs lorsqu'ils sont soumis à des contraintes collectives. L'appréciation du jeu entre individu et structures est une voie particulièrement féconde dans le cas des biographies « genrées » qui ont pour intérêt de problématiser la question de l'autonomie des femmes face aux normes sociales<sup>35</sup>.

Le « pacte autobiographique » a mis à l'honneur les journaux intimes et les écrits de soi. Diaristes célèbres et inconnues ont été l'objet d'enquêtes novatrices et fouillées de Philippe Lejeune<sup>36</sup>, mais le genre biographique appartient, comme nous venons de le voir, à un autre registre<sup>37</sup>. Les éditions Fayard, qui se sont fait une spécialité des biographies historiques de qualité, mais aussi les éditions Flammarion, Gallimard, Odile Jacob, Grasset ont offert de riches et colorés tableaux de femmes illustres, mais limités à quelques figures célèbres : Catherine de Médicis, Camille Claudel, etc. Tout récemment, le *Dictionnaire universel des créatrices*<sup>38</sup> a livré des parcours de vie et renseigne sur près de 5 000 femmes, mais peu de travaux en histoire ont été menés depuis le dossier essentiel publié par *Les cahiers du GRIF* en 1988<sup>39</sup>. Dans cette livraison qui reste sans équivalent, c'est plutôt l'histoire littéraire qui s'était trouvée privilégiée. Eleni Varikas, qui a été la traductrice du très célèbre article de Joan W. Scott sur le « Genre : une catégorie utile d'analyse historique » avait elle-même proposé une réflexion sur « L'approche biographique dans l'histoire des femmes », tandis que Christine Plante, toujours dans le même numéro, signait un article profond sur « Écrire des vies de femmes<sup>40</sup> ». Depuis, les réflexions n'ont guère été approfondies et en la matière, il n'existe ni perspective ni synthèse<sup>41</sup>.

Quant aux femmes engagées au XIX<sup>e</sup> siècle, une poignée d'entre elles a retenu l'attention. George Sand domine sans doute la production livresque : on ne compte plus les articles, les actes de colloque et les livres qui lui ont été consacrés<sup>42</sup>. D'autres femmes qui ont eu aussi une relation privilégiée avec l'écrit,

35. À ce sujet, voir GEMIS V., « La biographie genrée. Le genre au service du genre », *CONTEXTES* [en ligne], n° 3, juin 2008 : La question biographique en littérature.

36. LEJEUNE P., *Le moi des demoiselles : enquête sur le journal de jeune fille*, Paris, Seuil, 1993, 454 p. ; voir aussi PERROT M. et RIBEL G., *Le Journal intime de Caroline B.*, Paris, Montalba, 1985, 254 p.

37. Voir aussi bien sûr BOURDIEU P., « L'illusion biographique », *op. cit.*, et DOSSE F., *Le pari biographique. Écrire une vie*, Paris, La Découverte, 2005, 480 p.

38. FOUQUE A., DIDIER B., CALLE-GRUBER M. (dir.), *Dictionnaire universel des créatrices*, Paris, Les Éditions des femmes, 2013, 3 vol.

39. *Le genre de l'histoire*, n° spécial, *Les cahiers du GRIF*, n° 37-38, printemps 1988, p. 43.

40. De la même auteure, voir « La place des femmes dans l'histoire littéraire : annexe, ou point de départ d'une relecture critique ? », dans *Multiple histoire littéraire*, n° spécial, *Revue d'histoire littéraire de France*, 103<sup>e</sup> année, n° 3, juillet-septembre 2003, p. 661.

41. À l'exception de GEMIS V., « La biographie genrée : le genre au service du genre », voir plus haut.

42. LUBIN G., *Album Sand*, Paris, Gallimard, Collection Bibliothèque de la Pléiade, 1973, 249 p. ; DIDIER B., *George Sand écrivain, « un grand fleuve d'Amérique »*, Paris, Presses universitaires de France,

romancières, nouvellistes, essayistes ou journalistes, connaissant aussi une destinée tragique, ont suscité un certain engouement qui a abouti à la livraison de très solides et souvent empathiques travaux. Deux d'entre elles ont à leur tour provoqué un emballement éditorial. Flora Tristan tout d'abord, devenue au gré de la plume de ses biographes une femme-messie, une femme paria, une femme révoltée<sup>43</sup>. Louise Michel ensuite, présentée souvent comme la Vierge rouge, l'héroïne de la Commune, l'Indomptable ou encore la Velléda de l'anarchie<sup>44</sup>. Un genre un peu particulier a fait son apparition : celle des biographies parallèles. La focale n'est pas mise sur une seule personnalité, mais ce sont deux destins, voire trois qui sont suivis et comparés, soit entre femmes, soit entre une femme et un homme. Par exemple, parmi une production non négligeable : *Georges et Louise*<sup>45</sup> ; Jeanne Deroin, Désirée Gay et Eugénie Niboyet<sup>46</sup> ; Flora Tristan, George Sand, Pauline Roland<sup>47</sup>, etc.

Ces biographies, toujours de grande qualité, tantôt un peu romancées tantôt strictement factuelles, restent malgré tout assez classiques. Il n'y a pas d'équivalent du Pinagot d'Alain Corbin pour se rapprocher d'une lavandière ou plus sûrement d'une demoiselle des postes<sup>48</sup>. Toutefois, tout récemment, deux biographies, celle d'une « folle » et celle d'une « ouvrière » ont renouvelé le genre. Pour comprendre le cas d'Hersilie Rouy, qui deviendra l'Affaire Rouy, il convenait de faire un bref détour par le récit biographique. Fille d'un astronome inventeur, elle sera internée et mènera un combat de longue haleine pour retrouver sa dignité et sa liberté<sup>49</sup>. Michelle Perrot retrace la vie de Lucie Baud, apprentie à douze ans, révoltée de la soie qui se tira trois balles de revolver dans la bouche en 1906<sup>50</sup>. Ces deux destins, tragiques, reflètent une force de caractère hors du commun. Restituer leurs itinéraires permet de toucher l'humiliation et les dispositifs en place pour subordonner les femmes. Toutes les deux refusent la situation qui leur est faite, et s'engagent, chacune avec les moyens dont elles disposent, pour obtenir réparation et pour occuper une place plus importante. L'émancipation commence aujourd'hui disent-elles, en paroles ou en actes. Il est de leur responsabilité de ne pas se laisser faire et de contrecarrer à leur niveau une société patriarcale et machiste.

La visée du présent ouvrage est bien de faire un « pari biographique<sup>51</sup> », d'écrire l'histoire d'une vie ou plutôt des vies d'André Léo. Moins connue que

Coll. « Écrivains », 1998, 838 p. ; PERROT M. (présentation), *George Sand, Politique et polémiques*, Paris, Imprimerie Nationale, Coll. « Acteurs de l'Histoire », 1997, 578 p. ; DAUPHIN N., *George Sand, terroir et histoire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, 304 p.

43. MICHAUD S., *Flora Tristan : La paria et son rêve*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle, 2003, 342 p. ; DESANTI D., *Flora Tristan*, Paris, Hachette, 1972, 329 p.

44. THOMAS É., *Louise Michel ou la Velléda de l'anarchie*, Paris, Gallimard, 1971, 475 p. ; LEJEUNE P., *Louise Michel l'indomptable*, Paris, Éditions des Femmes, 1978, 327 p.

45. RAGON M., *Georges et Louise*, Paris, Albin Michel, 2000, 230 p.

46. RIOT-SARCEY M., *La démocratie à l'épreuve des femmes – Trois figures critiques du pouvoir, 1830-1848*, Paris, Albin Michel, 1994, 365 p.

47. MICHAUD S., *Flora Tristan, George Sand, Pauline Roland : les Femmes et l'invention d'une nouvelle morale, 1830-1848*, Paris, Créaphis, 2002, 112 p.

48. CORBIN A., *Le monde retrouvé de Louis-François Pinagot, op. cit.*, p. 322.

49. RIPA Y., *L'affaire Rouy. Une femme contre l'asile au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Tallandier, 2010, 265 p.

50. PERROT M., *Mélancolie ouvrière*, Paris, Bernard Grasset, Coll. « Héroïnes », 2012, 187 p.

51. DOSSE F., *Le pari biographique. Écrire une vie, op. cit.*



Louise Michel, déjà mentionnée, ou que d'autres femmes écrivains ou journalistes, comme Séverine<sup>52</sup>, André Léo a eu plusieurs vies, à la fois dans le temps, selon des périodes bien caractérisées, et dans l'instant, menant de front de nombreuses activités d'importance. *Les vies d'André Léo* entendent restituer une existence dans sa complexité, sa pluralité et sa temporalité. Pour les contributeurs de ce volume, il importe d'abord de s'attacher aux lieux.

Si la production littéraire d'André Léo apparaît considérable, sa vie privée ne l'est pas moins, marquée notamment par le nombre de domiciles où elle a résidé plus ou moins longtemps. Ils lui ont presque toujours été imposés et dans chacun d'eux, elle s'est adonnée à des activités différentes. Née le 18 août 1824 à Lusignan, place du Baloir où son père Zéphirin Béra, après une carrière d'officier de marine et des études de droit, s'est installé comme notaire<sup>53</sup>. Sa jeunesse s'écoule dans le cadre du Vieux Logis de Champagné-Saint-Hilaire, ancienne maison nobiliaire, où la famille Béra s'est installée et dont le chef de famille a abandonné le notariat pour devenir juge de paix en 1830 à Gençay, chef-lieu du canton. Ces vingt et une années lui ont permis de beaucoup lire, d'être en contact avec la nature et d'observer avec un œil critique la société de son temps, aussi bien citadine que rurale, car elle se rend souvent à Poitiers chez son grand-père paternel qui habite rue des Hautes Treilles. Mais elles ont été aussi pesantes et lui ont donné envie de s'évader par des expériences d'écriture, et même de changer de cadre et de vie. Nul doute que la rencontre, à vingt-sept ans, avec Grégoire Champseix, lui donne des ailes : elle part pour la Suisse retrouver celui qui a échappé à la prison et demeure à Lausanne, puis à Genève. Elle est Madame Champseix pour son mari qui enseigne et fait du journalisme, pour ses jumeaux qui naissent en 1853, et pour ses débuts en écriture.

À la faveur de l'amnistie d'août 1859, la famille Champseix peut revenir en France. C'est à Paris qu'il faut s'installer en 1861 car c'est là que se trouvent les cercles intellectuels, les sièges des journaux et les maisons d'édition. Et Paris offre de nouvelles possibilités de logement, à l'ouest notamment. Ils élisent domicile au 2 place de la Promenade, dans le 17<sup>e</sup> arrondissement. C'est là que se nouent les liens avec les Reclus, c'est là aussi que son mari succombe à l'épuisement. Elle se trouve à ce moment-là à Champagné où elle revient quand elle le peut. C'est d'ailleurs du manoir de Fontmort où elle est accueillie par sa marraine Victoire Rivault qu'elle date la fin de son roman *Une Vieille Fille*. Veuve, elle emménage au 92 rue Nollet, dans le quartier des Batignolles, au pied de la butte Montmartre, quartier populaire, voisin du 18<sup>e</sup> arrondissement, le fief de Clemenceau. Son appartement devient une sorte de Salon : elle y reçoit des personnalités de premier plan du monde littéraire et politique.

52. Voir en particulier COUTURIAU P., *Séverine, l'insurgée*, Monaco, Éditions du Rocher, 2001, 320 p.; DEMEULENAERE-DOUYÈRE C., *Séverine & Vallès, ou Le Cri du peuple*, Paris, Payot, Collection « Portraits intimes », 2003, 282 p. ; et LE GARREC E., *Séverine (1855-1929), Vie et combats d'une frondeuse*, Paris, l'Archipel, 2009, 216 p.

53. Prisonnier des Anglais durant six ans, il achète l'étude de notaire de Lusignan et épouse en troisièmes noces Thalie Belloteau. Le père de celle-ci fut inspecteur de la Régie nationale de l'Enregistrement à Melle, dans les Deux-Sèvres. Il a poussé un de ses fils au barreau.

Elle est à Paris lorsque la guerre éclate, elle manifeste contre la capitulation de la République nouvelle puis participe activement à la Commune. Elle devient infirmière des révolutionnaires, est membre de la commission de l'Enseignement pour les filles. Elle échappe à la répression, parce qu'elle est accueillie par son amie Pauline Prins dans son appartement de la rue de Montmorency. Elle vit cachée dans une chambre de bonne, sous les toits, au-dessus du magasin de cannes et de parapluies de son amie, durant deux mois, jusqu'à son départ vers Bâle, puis Neuchâtel. Au Congrès de Lausanne, en 1871, elle se fait des ennemis dans son camp, en dénonçant les violences commises sous la Commune. C'est encore en Suisse qu'elle débat avec Bakounine et les anarchistes, c'est en Suisse également qu'elle a retrouvé Benoît Malon qui réunit les matériaux pour son ouvrage essentiel sur la troisième défaite du prolétariat. Mais l'Italie toute proche semble offrir un refuge idéal, tant du point de vue politique que du climat plus favorable à elle et à André, son fils. De plus, l'Italie devient une source d'inspiration lui permettant de se renouveler. Commence alors une vie d'errance le long de la frontière italo-suisse et en Italie. Successivement : Chiasso, Milan, Lugano, Côme, puis Viareggio en Toscane, Palerme en Sicile, à nouveau Lugano. En 1878, elle quitte Malon et rejoint son fils André à Florence. Elle cherche alors un pied-à-terre, peut-être un lieu de production et d'expérimentation pour la nouvelle agriculture à laquelle elle s'est intéressée depuis sa jeunesse. C'est à Formia, dans le golfe de Gaète au nord-ouest de Naples qu'elle trouve en 1880 une petite propriété à sa mesure. Elle demeure là durant dix ans, vivant de l'exploitation d'arbres fruitiers. De retour en France en 1890, grâce à l'amnistie de 1880 dont a profité Louise Michel, elle séjourne dans la région parisienne, à Saint-Mandé, à Villeneuve-la-Garenne. Pour autant elle maintient des liens forts avec sa région natale. C'est ainsi qu'elle est recensée en 1891 à Lhommaizé dans la Vienne au village de La Bussière, chez Emma Darbez, où elle séjourne. Revenue à proximité de Paris, elle habite Charenton. Désormais, elle est une femme âgée, mais sa plume est encore vive et acide. *Coupons le câble!*, pamphlet à la fois anti-monarchiste et anticlérical, date de 1898. Mais elle est seule quand elle décède à son domicile dans le Val-de-Marne, le 20 mai 1900<sup>54</sup>. Elle repose au cimetière d'Auteuil de Paris où l'on a transféré ses cendres vers celles de son mari et de ses enfants.

Si les lieux et les pérégrinations ont joué un rôle important, la famille d'André Léo a occupé une place centrale. Au moment de son premier exil en Suisse, elle est dotée d'un savoir presque encyclopédique, elle bénéficie d'une expérience de la société des hommes non négligeable venant d'une famille petit-bourgeoise, terrienne, ouverte aux idées nouvelles et aux responsabilités, et manifestant un tempérament bien trempé. La famille Béra s'était enracinée dans le Poitou, depuis que Louis Béra, né à Attichy en Picardie, y avait pris pied en 1705 en obtenant à Poitiers l'office de sergent royal laissé vacant par la mort de Jacques Brault de

54. 13 rue des Épinettes à Saint-Maurice. Ce sont deux amis qui signent son acte de décès : Paul Lacombe, inspecteur général au ministère de l'Instruction publique, et Félix Leroux représentant de commerce et voisin de « *Léodile Béra, dite Andrée Léo, femme de lettres, âgée de soixante seize ans, veuve de Champseix (sans autres renseignements)...* ».

Latillé. Mais il devient vite propriétaire : à Sommières d'abord où il épousa en 1710 Marie Quinteneau, fille du Sieur des Brousses, puis à Champagné-Saint-Hilaire où il acheta, le 13 novembre 1738, la métairie de Bois Vert, devenant ainsi fermier des Chanoines de Saint-Hilaire-le-Grand de Poitiers. L'univers familial est bien celui de la bourgeoisie de robe<sup>55</sup>.

Le père de Léodile, Louis Zéphirin, né cinq ans avant 1789 devient donc juge de paix. Le soir, il peut évoquer ses arbitrages et ses conciliations entre paysans, il aborde aussi les conseils de famille qui ont pour mission de régler le destin d'orphelins, il traite encore de la question des comices agricoles qui doivent soutenir le progrès des campagnes. Sa mère a conservé la pratique religieuse rigoureuse qu'on lui a inculquée, elle gère la maison avec l'aide de sa couturière et de ses deux jeunes domestiques.

Avant que Léodile ne quitte Champagné-Saint-Hilaire, il ne reste avec elle que sa sœur Théonie et son frère Omer<sup>56</sup>. À Champagné, Léodile a donc vécu entourée de nombreux parents. Deux de ses oncles sont des paysans aisés : Jean Vincent Bourdier, maire de la commune, et Jean Rivault, né à Lusignan, propriétaire à Fontmort. Si Léodile s'ennuyait<sup>57</sup>, elle pouvait se rendre au bourg de Champagné pour écouter son oncle Étienne Bourdier, ancien capitaine de la Grande Armée, qui racontait ses campagnes. Les fêtes ou les obsèques étaient l'occasion de réunir les Béra de Champagné, mais aussi l'oncle Hastron notaire à Couhé, puis maire et conseiller général, la tante d'Usson mariée au chirurgien Tercier de Beaugard, l'oncle Fortuné, notaire puis maire de Vouillé et le parrain Théodore avocat et procureur à Poitiers.

Bénéficiant de cet environnement familial cultivé, aux relations multiples, aux aspirations administratives et politiques locales, elle élargit son cercle familial par celui de la famille de son mari à Treignac en Corrèze. Elle put aussi compter sur ses amies Barrau, Lemonnier, sa cousine Emma Darbez, la famille Guépin de Nantes. À la fin de sa vie, la plupart de ses proches sont décédés à l'exception de sa sœur Lucie Théonie, et ses ami(e)s se sont éloignés ou sont morts.

Il reste qu'André Léo est sans doute d'abord une femme d'écriture, puisqu'elle fut tour à tour et parfois de manière simultanée : romancière, journaliste, dramaturge, polémiste. Elle commence à publier au moment où les progrès techniques font du livre et de la presse des produits « industriels », les maisons d'édition

55. Tous les hommes de la lignée Béra se maintiennent aux fonctions d'auxiliaires de justice, épousent des femmes du même milieu, adhèrent à une loge maçonnique et travaillent à leur promotion. Louis Béra a été notaire et procureur au marquisat de Couhé, il a épousé Françoise Fradin de la Renaudière, issue d'une famille de protestants convertis, puis est devenu procureur royal à Champagné-Saint-Hilaire. Le septième de ses dix enfants, Joseph Charles devient avocat au Parlement de Poitiers, se marie en troisième noces à Marie Catherine Angélique, fille de M<sup>e</sup> Jean Montaubin, procureur royal à Poitiers. Il s'engage avec enthousiasme dans la Révolution et devient l'un des orateurs les plus écoutés au Club des amis de la Constitution à Poitiers. Irascible, il se fait de solides inimitiés, mais il adapte ses idées à la monarchie constitutionnelle, puis à la République pour se rallier enfin à l'Empereur.

56. Sa demi-sœur Alphonsine s'est mariée en 1840 avec Jean-Baptiste Louradour-Ponteil, et habite Millac où il est marchand de sable. Son demi-frère Léopold est parti la même année à Rochefort au commissariat de la Marine au premier échelon d'écrivains. Amédée, de quatre ans son cadet, se prépare à une brillante carrière militaire qui lui vaudra la Légion d'Honneur.

57. Sur l'ennui, voir le très beau livre collectif de GÛETSCHEL P., GRANGER C., RICHARD N. et VENAYRE S. (dir.), *L'ennui. Histoire d'un état d'âme (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012, 317 p.

se sont multipliées, la population alphabétisée augmente et le lectorat féminin comble son retard. La presse populaire et la culture de masse sont désormais lancées et transforment en profondeur l'univers culturel de la société. André Léo est donc une écrivaine, mais son nom de plume reflète la société de son époque. Il lui faut déjouer la défiance à l'égard « *des bas bleus* » en optant pour un nom de plume composé du prénom de ses jumeaux : elle honorait ainsi son statut de mère tout en donnant le change sur son sexe. Elle a excellé dans de nombreux domaines et genres littéraires. Sans être à thèse, ses romans ont une visée : contribuer dans une perspective humaniste à convaincre lecteurs et lectrices de participer à la construction d'un monde plus généreux et plus humanitaire.

Lectrice de *Paul et Virginie* de Bernardin de Saint Pierre, de *Lucy de Lammermoor* de Walter Scott, des *Contes moraux* de Marmontel et sans doute de centaines d'autres ouvrages tirés de la bibliothèque familiale, ses œuvres inaugurales furent des récits romanesques. L'intrigue de ses premiers livres est nourrie par la question sociétale du mariage : est-il scandaleux qu'une fille de la bourgeoisie aime et épouse un paysan, qu'un jeune homme préfère une femme plus âgée mais plus réfléchie, qu'une épouse cherche le divorce quand la confiance est disparue dans le couple ?

Ces romans publiés et retrouvés porteront sur bien d'autres thèmes : l'éducation, la démocratie, le boursicotage, la frivolité des mœurs, mais un fil rouge court à travers toute sa production écrite : celui de l'inégalité des hommes et des femmes et de la place faite à ces dernières. Le roman permettait de sensibiliser, de susciter l'indignation, de suggérer des solutions, mais il ne lui suffisait pas toujours. Aussi a-t-elle eu recours à plusieurs reprises à l'essai pour expliciter sa pensée. Il est vrai que toute son œuvre est alimentée par le souci de traquer tout ce qui entretient le préjugé dominant de l'infériorité des femmes. Elle dénonce ainsi l'hypocrisie élevée au rang de règle de la vie sociale, l'éducation qui embriquette au lieu de libérer, l'Église qui se complaît dans l'obscurantisme, le patronat qui s'arc-boute sur les différences de salaires, etc.

Durant les quarante ans de sa vie d'auteure, André Léo n'est jamais à court d'inspiration ni lasse d'écrire, même si elle éprouve de la peine à se faire publier. Elle a l'audace de tenter des formes d'écriture et de ne pas se contenter de s'enfermer dans un seul genre de narration : elle opte tantôt pour des romans linéaires ou à rebondissements, et même pour un roman épistolaire, tantôt pour des feuilletons, tantôt pour des contes. Elle multiplie sa participation aux journaux progressistes, pas moins de vingt-quatre titres. Elle rédige aussi des discours et des tracts comme le célèbre *Appel au travailleur des campagnes*. Sa plume dit sa colère, dessine des paysages, modèle des personnages, griffe des institutions, court dans les rues et sur les chemins, s'introduit dans les intérieurs pauvres ou riches, dresse des bilans implacables... Elle est aussi au service d'une intense activité épistolaire dont les destinataires sont des membres de sa famille, des amis ou des représentants de telle ou telle administration.

André Léo tente, par ses écrits, de peser sur le débat politique. Mais son parcours révèle une femme actrice à part entière des événements de son époque. Aux côtés des républicains, elle lutte activement contre le Second Empire. Militant au sein du mouvement ouvrier international, elle acclame la Commune

comme expression de la révolution sociale. Son socialisme est alors indissociable de son combat pour l'émancipation féminine et la démocratisation de l'éducation. Ce combat s'inscrit dans un contexte de renouveau des luttes collectives et de lente structuration du mouvement féministe à la fin des années 1860. Par son action en faveur de l'égalité politique, elle en devient, de façon éphémère, l'un des fers de lance avant de se tenir à l'écart de la scène féministe, dominée par d'autres personnalités telle Hubertine Auclert, dans le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle. Il y a donc lieu de s'interroger sur la nature et l'impact de ses idées et de son action politique, mais également sur les représentations qu'elle véhicule. Pourquoi, en dépit d'un rôle actif en amont, en aval, et durant l'épisode communaliste, n'a-t-elle en effet jamais été reconnue comme une personnalité de premier plan des milieux socialistes et féministes ? L'analyse des logiques d'engagement d'André Léo révèle une grande diversité des modes d'actions : littérature, presse militante, participation à des réunions publiques<sup>58</sup> ou associatives. Mais elle met également en évidence leurs limites, notamment face aux pesanteurs qui altèrent le fonctionnement du régime démocratique au début de la III<sup>e</sup> République. Exclue de la politique sous sa forme électorale, André Léo cherche à mobiliser un arsenal d'instruments variés pour faire de la politique autrement. Mais l'échec de sa Ligue pour le droit des femmes (1868-1870), qui agit comme un groupe de pression tout en jouant le rôle d'un laboratoire d'idées, sans parvenir à s'inscrire dans la durée<sup>59</sup>, illustre les difficultés rencontrées.

D'autres aspects peuvent par ailleurs être mis en lumière : de son entourage, émergent, parmi d'autres personnalités, les noms de Pierre Leroux, Léon Richer, Louise Michel ou Benoît Malon. Quelle est leur part d'héritage dans sa pensée ? Peut-on détecter des influences réciproques ? Quel est en définitive l'apport d'André Léo au combat pour une démocratie politique et sociale en France dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle ? Sa vie constitue en effet un excellent prisme par lequel il est possible d'appréhender les réseaux de sociabilité républicains et socialistes, et plus largement, les mouvements et conflits politiques et sociaux de l'époque dans laquelle elle s'insère.

Son expérience de l'exil et de la vie nomade avec Grégoire Champseix puis Benoît Malon, qui la conduit par deux fois en Suisse puis en Italie, lui confère en outre une dimension internationale dont les auteurs des contributions qui suivent s'emploient à mesurer l'importance.

Le présent ouvrage, fruit d'un patient travail collectif de longue haleine, réunit les meilleur(e)s spécialistes d'André Léo. Pour suivre, comprendre et saisir les effets d'un engagement et d'une œuvre aux multiples facettes, trois entrées ont été privilégiées. La première entend aborder les trajectoires de Léodile Béra, de son « pays » à ses exils. La deuxième a pour visée de retracer les combats qui furent les siens et de resituer ses engagements en faveur de l'idée républicaine

58. Sur ce type de mobilisation politique, on se reportera à l'ouvrage de COSSART P., *Le meeting politique. De la délibération à la manifestation (1868-1939)*, Rennes, PUR, 2010, 325 p.

59. Sur la nature et l'action des ligues, notamment les ligues féministes, voir DARD O. et SÉVILLA N., *Le phénomène ligueur sous la III<sup>e</sup> République*, Metz, Centre régional universitaire lorrain d'histoire, 2008, 328 p.

et du combat pour le droit des femmes, sans oublier ses contributions comme journaliste et essayistes. Nul doute que, pour elle, « l'ère barbare » allait se clore dans un proche avenir<sup>60</sup>. Enfin, une dernière a pour ambition de saisir une œuvre d'une très grande variété, de s'attacher aux conditions de sa production, de sa circulation, et de sa réception ou plus exactement de son appropriation.

---

60. ANDRÉ LÉO, « L'Ère barbare », *La Revue Socialiste*, 1897, p. 277.